

Lettre de l'Udaf Bas-Rhin

Mars 2015



Le 3 mars 1945, le Gouvernement provisoire de la République créait l'UNAF et les UDAF, chargées de représenter les familles dans une France en reconstruction. Notre UDAF participera avec une délégation importante de représentants bas-rhinois à l'Assemblée générale de l'UNAF les 13 et 14 juin prochains à Montpellier qui marquera le 70ème anniversaire du mouvement familial.

Issues de l'engagement bénévole de parents, les associations familiales sont aujourd'hui présentes sur tous les territoires de France, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Notre Union, nous l'avons souvent dit et répété, ne serait rien sans les associations qui la composent. Ce sont les associations généralistes, c'est-à-dire qui s'adressent à toutes les familles, comme les associations spécifiques, qui s'adressent par exemple aux familles confrontées aux situations de handicap.

Dans cette Lettre de mars, comme dans chaque Lettre mensuelle, nous présentons brièvement les actions portées par les associations familiales du département. Nous aimerions bien entendu à chaque fois, au-delà d'un simple agenda, faire partager les valeurs fondamentales qui mobilisent les familles autour d'un projet associatif. C'est pourquoi nous proposons depuis quelques mois un zoom sur une association autour d'un temps fort de son activité.

Pour l'UNAFAM, section départementale du Bas-Rhin, présentée dans cette Lettre, la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) est à l'évidence ce temps fort et nous invitons le plus grand nombre à participer à l'une ou l'autre des rencontres-débats proposées par l'association à Schirmeck, à Illkirch Graffenstaden, à Lingolsheim, à Erstein. Cette association, dans un monde où nous voyons des problèmes partout, dit à chacun : « Vous faites partie de la solution ». Ce sont de telles valeurs positives que nous nous plaçons à relayer.

Alphonse PIERRE, Président

Quoi de neuf à l'Udaf Bas-Rhin ?

Un projet de plateforme ressources pour les aidants familiaux



Le Conseil d'administration de l'UDAF, réuni le 30 janvier 2015, a confirmé son appui au CIAAF 67 pour créer une plateforme ressources pour les aidants familiaux dans le Bas-Rhin.

De nombreuses initiatives sont déjà menées dans le département en faveur des aidants familiaux. Cependant, beaucoup se sentent encore isolés, en manque d'information et démunis face à la dépendance d'un proche. Les associations membres du CIAAF 67 ont fait cette observation de longue date et se sont regroupées en Collectif pour une action commune en faveur des aidants.

Ce constat a été confirmé par la parole des aidants lors de la manifestation « Aidant au quotidien » organisée par le CIAAF 67 le 11 octobre 2014. Ces derniers étaient en effet invités à s'exprimer sur leurs besoins et les réponses qui pourraient leur être apportées. Parmi les idées force, celle d'une **plateforme de ressources** a été formulée : les aidants présents ont évoqué la nécessité d'avoir un lieu où ils puissent trouver une information de proximité, avec un interlocuteur en capacité de les aiguiller; un lieu qui centralise l'information, car aujourd'hui ils n'ont pas assez de visibilité sur les différents dispositifs existants. Les acteurs de l'aide aux aidants ne se connaissent pas toujours. Ils ont aussi suggéré l'idée d'une ligne téléphonique d'écoute et d'information.

Par ailleurs, depuis sa constitution, le CIAAF 67 a rencontré différents interlocuteurs engagés dans l'aide aux aidants, qui constatent également un manque de liens entre les différents acteurs.

L'objectif de la plateforme ressources serait de permettre aux aidants familiaux d'avoir un meilleur accès à l'information et d'être davantage accompagnés, tout en restant acteurs de leur parcours. Elle est voulue comme un « facilitateur » entre l'aidant et les ressources sur lesquelles il peut s'appuyer. Elle ne se substituerait pas aux dispositifs existants, mais permettrait une meilleure mise en lien/ articulation entre eux.

Elle permettrait ainsi d'assurer :

- **Accueil** : une première écoute du besoin de l'aidant
- **Information** : une information de premier niveau, elle n'aurait pas forcément vocation à apporter une réponse complète et définitive à l'aidant, mais au moins une première réponse. Cela sous-entend que la plateforme répertorie l'ensemble des acteurs de l'aide aux aidants et des initiatives existantes sur le territoire, ainsi que les différentes manifestations organisées sur le département.
- **Orientation et mise en lien** : orientation de l'aidant vers l'interlocuteur le plus compétent pour répondre à sa demande.

Il existe en France une initiative de ce type, qui s'adresse à l'ensemble des aidants du département du Maine et Loire. Il s'agit du dispositif « Parole de familles » (www.aidants49.fr), coordonné par l'Udaf 49, qui a été reçu par les associations membres du CIAAF 67 le 27 janvier dernier.

Matinée de rencontre Tuteurs Familiaux

Prochaine matinée, **le samedi 14 mars 2015** de 9h 00 à 12h00, à l'Udaf Bas-Rhin, 22 rue du 22 Novembre à Strasbourg.

Au programme : rencontres et débats autour des obligations des tuteurs familiaux avec cas pratiques (réalisation d'un inventaire, le budget prévisionnel, la gestion de l'excédent, les actes patrimoniaux, la protection de la personne, les actes médicaux, la gestion des conflits et le compte annuel de gestion....).

Renseignements et inscriptions :

Centre de ressources action familiale, Udaf Bas-Rhin

Tél : 03.88.52.89.87

Courriel : mlobrecht@udaf67.fr

Ces personnes doivent être stabilisées et accepter un suivi médical.

Leur admission sera également conditionnée à l'obtention de la PCH (Prestation de compensation du handicap).

[En savoir plus](#)

Contact et renseignements :

Thierry Blondelle

Tél : 03.89.30.07.78

Courriel : tblondelle@udaf-68.fr

Groupe de paroles de l'École des Parents : « Parents d'ado, une aventure ? »

Petits soucis et grandes questions, parents d'ados, parlons-en...

Les lundis 9 mars, 16 mars, 23 mars, 30 mars et 13 avril 2015 de 18h30 à 20h30, à l'École des Parents, Maison des Associations, Bât A, 6 route d'Ingersheim, à Colmar.

Cycle d'échanges entre parents proposé par l'École des Parents et des Educateurs du Haut-Rhin. Animé par Geneviève Courouble, Conseillère Conjugale et Familiale.

Tarif: 65 € pour les 5 séances (adhésion incluse).

Contact et renseignements :

École des Parents

Tél : 03.89.24.25.00 (14h-18h)

Courriel : epe68@wanadoo.fr



Journées Nationales de l'ANECAMSP

Un parcours sans rupture en Action Médico-Sociale Précoce ? Partenariats et coopérations en France et en Europe

Les jeudi 12 et vendredi 13 mars 2015, au Kinépolis, 175 avenue Robert Schuman, à Mulhouse. Organisées par l'Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce (ANECAMSP).

Nombre de places limité.

[Consulter ou télécharger le programme](#)

Renseignements et inscriptions :

Tél : 01.43.42.09.10

Courriel : contact@anecamsp.org

Du côté du Haut-Rhin

UDAF 68 : Dispositif SEQUOIA

Dans le cadre de l'extension de son dispositif SEQUOIA (Service d'Entraide Quotidienne pour l'Insertion Adaptée), l'UDAF 68 ouvre en février 2015 des places d'hébergement pour personnes adultes handicapées psychiques à Mulhouse.

Conférence ISSM

Délices au pays des vermeils : quand les débats font débats Vie affective et « avancée en âge »

Lundi 23 mars 2015 à 14h, à l'ISSM, 4 rue Schlumberger, à Mulhouse. Par Isabelle Moesch, Institut Régional du Vieillessement de Franche-Comté. Proposé par l'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM).

[S'inscrire en ligne](#)

Quels territoires pour fabriquer les interventions sociales ? Vers une nouvelle réforme territoriale

Mercredi 25 mars 2015 à 14h, à l'ISSM, 4 rue Schlumberger, à Mulhouse. Par Marc Rouzeau, Directeur Recherche et Prospective ASKORIA. Proposé par l'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM).

[S'inscrire en ligne](#)

Renseignements et inscriptions :

Elisabette Giordani

Tél : 03.89.33.57.91

Courriel : e.giordani@issm.asso.fr

Site : www.issm.asso.fr

Cycle de trois soirées-débat : Réfléchir ensemble pour renforcer le vivre ensemble

L'Institut Supérieur Social de Mulhouse (ISSM) et l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) proposent un cycle de trois soirées-débat sur le thème de « Réfléchir ensemble pour renforcer le vivre ensemble ». Entrée libre.

Le cycle se déroulera à l'ISSM, 4 rue Schlumberger, à Mulhouse, de mars à mai 2015 :

- **Mercredi 25 mars**, de 18h à 20h, autour de la question des jeunes et des appartenances identitaires. Comment effectuer un travail éducatif avec les jeunes qui revendiquent une appartenance religieuse ?
- **Lundi 13 avril**, de 18h à 20h, autour de ce qui peut « faire commun » et comment « faire commun ». Il s'agira d'aborder la question du vivre ensemble et des espaces de rencontre (en réponse aux clivages existants).
- **Mardi 26 mai**, de 18h à 20h, sur la mise en œuvre des principes de laïcité dans les pratiques professionnelles.

[Consulter ou télécharger l'invitation](#)

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.89.33.20.00 (ISSM) ou 03.88.14.35.89 (ORIV)

Courriel : c.mazaeff@issm.asso.fr ou contact@oriv.fr

Du côté de l'Unaf

Étude qualitative n° 10 de l'UNAF

L'UNAF publie sa 10e étude qualitative « **Les tout-petits et les écrans, étude sur les attitudes des parents** ».

Depuis plusieurs années, l'UNAF souhaite mieux comprendre le rapport qu'entretiennent les familles vis-à-vis des écrans, afin de mieux les accompagner. Elle a ainsi réalisé plusieurs études et guides conseils auprès et en direction des parents et des enfants, sur le téléphone portable, les jeux vidéo ou encore les réseaux sociaux. Ces travaux complètent des recherches sur les pratiques médiatiques des enfants et le rôle déterminant des parents. A travers cette nouvelle étude, l'UNAF a souhaité poursuivre son action et s'intéresser à une question sur laquelle il existe bien peu de données : l'usage des écrans par les enfants de moins de 3 ans.

[Télécharger l'étude](#)

Journée d'information à destination des représentants CAF des UDAF

Le 27 mars 2015, l'UNAF réunit à Paris les représentants des UDAF au sein des Caisses départementales d'Allocations Familiales. La journée répond à l'attente des représentants pour des temps d'échanges et d'information plus fréquents.

Stage « Mise en œuvre de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG 2013-2017) » Où en sommes-nous en 2015 ?

L'UNAF et l'UNAFOR, outil de formation de l'UNAF, proposent un stage aux représentants UDAF dans les CAF **le vendredi 20 mars 2015**, à l'UNAF - 28 place Saint-Georges, 75009 Paris.

Formation représentants familiaux

L'UNAFOR propose une formation **les 10 et 11 avril 2015** sur le thème « **Le logement des personnes défavorisées** ».

Elle s'adresse aux représentants familiaux dans les CCAS, CIAS, et CAF qui interviennent sur des situations ou des problématiques où la question du logement est importante. Elle vise à présenter les acteurs et les dispositifs ainsi que les interventions possibles pour favoriser l'accès au logement, la solvabilisation des familles et pour éviter les expulsions.

[Télécharger le programme](#)

Contact et renseignements :

Courriel : fduriez@unaf.fr ou eplantard@unaf.fr

Du côté des mouvements familiaux

Un concert au bénéfice de l'action de Dessine-moi une passerelle

La Philharmonie de Poche organise son 10ème concert de bienfaisance au profit d'enfants en France et en Arménie. Cette année encore le soutien sera apporté à **Solidarité Protestante France Arménie (SPFA)**, pour son action dans l'internat de Vardachen en Arménie et pour la première fois à l'association strasbourgeoise « **Dessine moi une passerelle** ».

Ce concert exceptionnel aura lieu **le samedi 11 Avril** prochain à 20h00 au Temple Neuf à Strasbourg. Une fois de plus les musiciens de La Philharmonie de Poche seront rejoints par des membres de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, du Conservatoire de Strasbourg et du SWR-Sinfonieorchester Baden-Baden und Freiburg.

Cette année encore on comptera sur des solistes de grande renommée : la soprano **Vannina Santoni** et le **baryton Radu Cojocariu** qui, placés sous la direction de Vahan Mardirossian, interpréteront des Airs d'Opéra de Mozart, Puccini, Bellini ou encore Donizetti avant de se joindre au Choeur Altitude pour le Requiem de Gabriel Fauré.

Pour compléter le programme des extraits des ballets Gayané et Spartacus de Aram Khatchaturian ainsi que de petites merveilles arméniennes de Komitas, Mirzoyan ou Babadjanian....

Renseignements :

Site : www.dmpstrasbourg.canalblog.com

Association Générale des Familles (AGF) du Bas-Rhin

Conférences-débats - rencontres thématiques 2015

L'AGF vous propose d'échanger sur des sujets au cœur de vos préoccupations :

- un cycle « **Être parents de jeunes enfants : un quotidien à construire...** »
- un cycle « **Être parents d'ados : un défi ?** »

Ces soirées, gratuites, s'adressent aux futurs parents, parents de jeunes enfants et d'ados, grands-parents. Les conférences sont ouvertes aux professionnels.

En savoir plus

Contact et renseignements :

Tél : 03.88.21.13.82

Courriel : m.miss@agf67.fr

Site : www.agf67.fr

Association Générale des Familles (AGF) de Benfeld

Atelier à 4 mains

Les samedis 7 et 21 mars (complet) de 14h à 16h, à l'AGF Benfeld, 8 rue du Châtelet, à Benfeld.

Bricolages thématiques parent/enfant dès 5 ans, + goûter. Animé par Nathalie Diringger, maman bricoleuse.

Consulter ou télécharger le programme

Repair Café Coeur d'Alsace : jeter ? Pas question !

Le mercredi 11 mars 2015 de 9h à 12h et de 14h à 18h, à la Salle des fêtes de Benfeld.

Afin de réduire les déchets et donner une deuxième vie aux objets, venez pour de petites réparations de couture, venez avec votre petit électroménager, vos objets de la vie quotidienne, votre matériel informatique qui nécessite une réparation.

Consulter ou télécharger le programme

Assemblée Générale AGF section et secteur de Benfeld

Judi 12 mars 2015 à 20h, à la Salle des Fêtes de Benfeld. Assemblée Générale suivie de la projection d'un diaporama animé.

Consulter ou télécharger l'invitation

Conférence : Pourquoi ces colères, ces pleurs de nos petits ?

Judi 19 mars 2015 à 20h, Salle Herinstein (sous-sol), Rue du Vieux Marché, à Erstein.

Ces tempêtes émotionnelles nous interrogent, nous mettent à bout et nous laissent souvent démunis... Quelques pistes de réflexion et clés de compréhension. Animée par Corinne Patès (Association Parents tout simplement).

Consulter ou télécharger l'affiche

Conférence : Savoir dire non à son enfant : une preuve d'amour ?

Judi 26 mars 2015 à 20h, Communauté des Communes de Barr, 57 rue de la Kirneck, à Barr.

Consulter ou télécharger l'affiche

Renseignements et inscriptions :

AGF Benfeld

Tél : 03.88.74.44.13

Courriel : benfeld@agf67.fr

Site : www.agfbenfeld.free.fr

Association des Paralysés de France (APF) - Délégation départementale du Bas-Rhin

Vente de brioches au profit de l'APF

A l'occasion de la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques **du 9 au 15 mars 2015**, opération nationale de collecte de fonds, l'APF organise une grande vente de brioches.

Le bon de commande est à retourner pour le mercredi 18 mars 2015 à l'adresse suivante :

Délégation départementale APF du Bas-Rhin
13 rue d'Obernai - 67000 STRASBOURG

[Télécharger le bon de commande](#)

Contacts et renseignements :

Tél : 03.88.28.29.30

Courriel : dd.67@apf.asso.fr

www.dd67.blogs.apf.asso.fr

www.facebook.com/ddapf67

Association Familiale Catholique (AFC) de Strasbourg

Cycle de conférence sur la mort : « Envisager la mort pour vivre debout »

Au foyer Sainte-Madeleine, 1b rue du Fossé des Orphelins à 20h30, à Strasbourg. Entrée libre. Cycle de 5 conférences sur la mort conçues par le P. Philippe Vallin, Professeur de théologie systématique à l'Université de Strasbourg, et proposées par l'Association Familiale Catholique de Strasbourg.

Prochaines dates :

- **Mercredi 11 mars** : « Visions de la mort de 1970 à nos jours », avec Jean-Louis Clément, Maître de conférences en histoire à l'IEP de Strasbourg.
- **Mercredi 8 avril** : « La littérature face à la mort », avec Hervé Duverger, professeur de lettres au Lycée Kléber.
- **Mercredi 22 avril** : « L'hôpital, la famille et celui qui meurt », avec Thierry Petit, Professeur de cancérologie, centre Paul-Strauss.

Contacts et renseignements :

Courriel : envisagerlamortpourvivredebout@gmail.com

Fédération des Malades et Handicapés

La FMH a publié l'actualité de ses sections pour mars 2015.

[En savoir plus](#)

Contacts et renseignements :

18b Place Broglie - 67000 Strasbourg

Courriel : udfmh.strasbourg@free.fr

Site Internet : www.fmh67.free.fr

UNAFAM

L'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) a été créée en 1963. Reconnue d'utilité publique, l'association regroupe plus de 15 000 familles en France, toutes concernées par le « handicap psychique », avec pour objet de s'entraider et se former. L'Unafam est présente dans toute la France, à travers 100 délégations départementales, dont la section du Bas-Rhin.

Le handicap psychique se distingue du handicap mental. Ce dernier résulte le plus souvent de pathologies identifiables (traumatisme, anomalie génétique, accident cérébral). Le handicap psychique reste de cause inconnue. Les capacités intellectuelles sont indemnes et peuvent évoluer de manière satisfaisante. C'est la possibilité de les utiliser qui est déficiente. La symptomatologie est instable, imprévisible : psychoses, trouble bipolaire, troubles graves de la personnalité, troubles névrotiques graves comme les TOC (troubles obsessionnels compulsifs),...

Dans le handicap psychique, c'est l'organisation qui est en cause, comme l'organisation du temps, l'anticipation des conséquences d'un acte, la possibilité de communiquer de façon participative, mémoriser, concevoir les réactions des autres... associés à la non reconnaissance des troubles, à la dénégation (le déni), à l'absence de participation sociale. La situation de handicap rend la vie difficile pour la personne malade et son entourage. Le handicap psychique est caractérisé par un déficit relationnel, des difficultés de concentration, une grande variabilité dans la possibilité d'utilisation des capacités alors que la personne garde des facultés intellectuelles normales.

Dans la vie courante, la personne peut ainsi rencontrer des difficultés à prendre soin de soi, à établir des relations durables, à se former et à assurer une activité, à se maintenir dans un logement, à organiser une vie sociale et des loisirs.

Pour mieux aider et défendre les familles, l'Unafam a choisi l'entraide, l'exigence, le progrès, l'indépendance, la coopération avec des associations partenaires. L'Unafam agit auprès des familles, en proposant accueil, soutien et formation à tous les membres de la famille, en favorisant le dialogue entre les familles qui partagent les mêmes souffrances, en incitant les familles à s'engager dans une action collective et/ou individuelle, au profit de leurs proches mais aussi d'elles-mêmes, en défendant la reconnaissance du rôle primordial de l'entourage, le plus souvent familial dans l'accompagnement d'une personne souffrant de troubles psychiques.

L'Unafam a permis des avancées importantes en faveur des personnes malades psychiques : reconnaissance du handicap psychique, garantie de ressources pour les malades psychiques, création des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), création des Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM).

LA FORMATION DES AIDANTS FAMILIAUX

70% des patients vivent sous le même toit ou bénéficient du soutien de leur famille. C'est pourquoi depuis sa création, l'Unafam offre des formations destinées à soutenir les familles et à les aider à pérenniser l'aide auprès de leur proche souffrant de troubles psychiques. Elles reposent sur le développement des compétences des proches de malades.

La formation « Troubles psychiques » a pour objectif l'acquisition de connaissances concernant les maladies et le handicap psychique ainsi que les différentes offres de soin et les structures sanitaires, médico-sociales et associatives du département. Cette formation d'une journée, est dispensée par un binôme constitué d'un bénévole et d'un professionnel (psychologue, infirmier de secteur psychiatrique, cadre de santé...).

La formation « Prospect famille » est destinée aux aidants familiaux, affectés par les troubles psychiques graves d'un proche et qui souhaitent disposer d'outils pratiques et éprouvés, afin de pouvoir tenir dans la durée, malgré la difficulté quotidienne, souvent extrême, que représente l'accompagnement d'un proche malade. Cette formation dure 20h réparti sur 2,5 à 3 jours et les animateurs sont directement concernés par la maladie psychique d'un proche et formés à l'animation par l'Unafam.

Contact : formations@unafam.org

UN AUTRE REGARD

Un autre regard est la revue trimestrielle de l'Unafam. Elle offre une information sur les questions posées dans la vie quotidienne des malades et leur protection. Elle fait le point sur l'actualité scientifique, médicale sociale et juridique. Elle contribue à consolider le réseau de solidarité créé par l'association.

L'association a également édité un « Guide à l'intention des membres de l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale » (2013)

ECOUTE FAMILLE, UN ESPACE DE LIBRE PAROLE

Écoute-famille est un service téléphonique assuré par des psychologues cliniciennes qui répondent aux proches des personnes souffrant d'un trouble psychique. Cette écoute, gratuite –non surtaxée) et anonyme, s'adresse à tous ceux qui souhaitent évoquer une situation particulièrement difficile. Elle est gratuite et anonyme : du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, répondeur en dehors des heures d'ouverture

SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM) : ÊTRE ADOLESCENT AUJOURD'HUI

Du 16 au 29 mars 2015, les 26èmes Semaines d'information sur la Santé Mentale (SISM), s'adressant au grand public, auront pour thème : « **Être adolescent aujourd'hui** ». Selon l'Organisation mondiale de la santé, en 2014 chez les 10-19 ans dans le monde, la dépression est la première cause de maladie et le suicide la 3e cause de décès. En France, dans une société en mutation rapide, la santé mentale des jeunes est depuis peu considérée comme une priorité de santé publique. Selon les dernières études, environ 25 % des jeunes de 15 à 25 ans présentent des troubles psychiques.

La jeunesse apparaît souvent comme une période enviable : l'avenir est devant soi, tout semble possible. Mais c'est aussi le temps des changements, des doutes : s'adapter à un nouveau corps, choisir une orientation professionnelle dans une société en crise, construire son identité propre, découvrir sa sexualité, tenter de nouvelles expériences, développer des relations amicales et affectives en dehors du cadre familial, prendre son autonomie et choisir son projet de vie...A l'adolescence on veut être libre, mais on a également besoin de soutien, d'écoute, de protection et parfois de soins.

Si pour la plupart des jeunes cette période se passe bien, pour d'autres elle est synonyme de mal être, d'anxiété, de questionnements, de vulnérabilité ou d'une souffrance morale parfois intense. Comment savoir si les hauts et les bas sont des étapes normales de l'adolescence ou révèlent des troubles psychiques émergents ? Comment repérer les signes d'alerte : décrochage scolaire, isolement, prises de risques, addictions de tous ordres, actes agressifs, auto-destructeurs ou accidents répétés.

Citoyens de tous les âges, professionnels de santé, du social, de l'éducation, élus, journalistes... chacun peut aider à comprendre les troubles psychiques à l'adolescence et promouvoir la santé mentale des jeunes.

UNAFAM dans le Bas-Rhin



La section Bas-Rhin de l'Unafam a été créée en 1972. Le rôle de cette association, qui regroupe aujourd'hui 340 adhérents, est d'accueillir, écouter, soutenir, conseiller et accompagner les familles pour les aider à mieux vivre au quotidien avec un proche souffrant de maladie psychique. L'Unafam 67 est animée par des bénévoles, tous parents ou amis d'une personne souffrant de troubles psychiques.

En 1980 elle a fondé l'association **Route Nouvelle Alsace** dans le but de créer et gérer des structures destinées à la réinsertion et à l'hébergement d'adultes handicapés par une maladie psychique. Les réalisations concrètes qui en ont résulté sont: un ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), un atelier protégé, des appartements protégés, un service d'accompagnement à la vie sociale, une maison de retraite, un club loisirs - GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle),... Ils accueillent et conseillent les familles confrontées à ces maladies en s'adjoignant les services de professionnels pour compléter et améliorer l'information données aux familles: médecin psychiatre, assistante sociale, psychologue, éducatrice...

LE CLUB LOISIRS - GEM

Le Club existe depuis 16 ans. Il est géré par Route Nouvelle Alsace avec la participation des familles de l'Unafam 67 et fonctionne avec l'aide d'animateurs salariés à temps complet. Des rencontres amicales ont lieu et des sorties sont organisées les week-ends. Des cours de peinture sont dispensés une fois par mois. Les activités du Club loisirs sont suivies régulièrement par quatre-vingt membres pour qui ces rencontres sont indispensables afin de leur donner l'occasion de rencontrer d'autres gens et d'avoir un but dans la vie.

GROUPES DE PAROLE, D'INFORMATION ET DE FORMATION EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MALADIE PSYCHIQUE

Ces groupes permettent aux familles d'exprimer ce qu'elles ressentent, ce qu'elles vivent : souffrances, interrogations sur la maladie et le comportement du malade, incompréhension, voire refus de comprendre et d'accepter de la part des proches, membres de la famille ou amis.

Ils se tiennent en présence d'un psychiatre qui cherche à les aider et à leur apporter les renseignements indispensables sur ces maladies psychiques. Le psychiatre informe et forme les participants en vue de les préparer à l'accompagnement de leur proche souffrant de ces troubles psychiques. Les groupes de parole, d'information et de formation se réunissent une fois par mois.

LES ÉVÈNEMENTS DE L'UNAFAM (SISM MARS 2015)

A l'occasion des Semaines d'information sur la santé mentale du 16 au 29 mars 2015, l'Unafam organise plusieurs événements.

Contact et renseignements pour les événements qui suivent :

Courriel : p.leva@ch-erstein.fr

Tél : 03.90.64.20.29

Site : www.unafam-basrhin.org

Ciné-débat : Projection du film «Juno» suivi d'un débat sur le thème de la maternité précoce

Lundi 16 mars 2015 de 20h à 22h30, Salle des Fêtes, 58 route de Lyon, Illkirch-Graffenstaden.

Animé par Dr Nicole Steinberg, pédopsychiatre, Kathrin Martin-Hunter, psychologue au CH d'Erstein et Lysiane Braida, sage-femme au CMCO d'Illkirch.

[En savoir plus](#)

Conférence-débat sur le thème «l'adolescence face à la solitude»

Lundi 16 mars 2015 de 20h à 21h30, Salle des fêtes, Rue Principale, à Schirmeck.

Animée par le Docteur Daniel Denni, pédopsychiatre et Sébastien Dupont, psychologue au CH d'Erstein.

[En savoir plus](#)

Table ronde : « Être adolescent aujourd'hui : crise d'adolescence ou entrée dans les troubles psychiques ? »

Mal-être à l'adolescence : Comment repérer les signes d'alertes ? Comment soutenir les jeunes SANS les stigmatiser ? A qui s'adresser pour aller mieux ? Comment aider les parents et les proches ?

Le mercredi 18 mars 2015 de 14h30 à 16h30 (accueil à partir de 14h), au lycée Marc Bloch de Bischheim (Arrêt TRAM B). Proposée par la MGEN 67 et l'UNAFAM67.

Avec :

- Mme Marie-Frédérique Bacqué (psychologue clinicienne),
- Dr Jean-Philippe Lang (psychiatre),
- Dr Corinne David (médecin scolaire /Maison des Adolescents de Strasbourg)
- Dr Vincent Berthou (psychiatre de l'enfant et de l'adolescent au CAMPA)

Renseignements et inscription :

Courriel : cafesante67@mgen.fr

Conférence-débat : « Qu'est-ce qu'être adolescent aujourd'hui »

Lundi 23 mars 2015 de 20h à 22h, Salle de Gymnase de l'Avenir, 9 rue de l'Avenir, à Lingolsheim.

Animée par Dr Grégory Hauswald, pédopsychiatre au CH d'Erstein.

[En savoir plus](#)

COORDONNÉES

Président : Jean-Pierre LAFLEURIEL

34 route de la Fédération 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 65 96 40 | Courriel : unafam67@orange.fr

Site web : www.unafam-basrhin.org/

Calendrier 2015 des Après-midis découverte d'outils

L'Espace Régional de Documentation en Education pour la Santé d'Alsace propose le calendrier 2015 de ses après-midis de découverte d'outils pédagogiques en éducation pour la santé. Ils permettent aux acteurs de l'éducation pour la santé d'échanger autour de leur utilisation.

Ces après-midis se déroulent de 13h30 à 16h au 18 rue A. Seyboth à Strasbourg. Ils sont également organisés sur le site de Mulhouse.

Thématiques et dates sur Strasbourg :

- **23 mars 2015** : Développement des compétences psychosociales des adolescents
- **29 mai 2015** : Bien-être des adultes en situation de fragilité
- **13 octobre 2015** : Les enfants et les écrans

[En savoir plus](#)

Renseignements et inscriptions :

Courriel : florence.pascolo@irepsalsace.org

Les conditions de vie des enfants après le divorce

Insee Première ; n° 1536, février 2015

Résumé

En 2009, 160 000 enfants mineurs ont vécu le divorce de leurs parents (ou leur rupture de pacte civil de solidarité, Pacs). Selon les déclarations fiscales, un an après l'évènement, 76 % d'entre eux sont gardés principalement par leur mère et 9 % principalement par leur père. La résidence alternée, dont le recours a progressé au cours des années 2000, concerne 15 % des enfants. Ce type d'arrangement est plus fréquent pour les ménages aisés et dans certains départements. La moitié des enfants demeure dans le logement initial l'année après le divorce. Même en cas de déménagement, 95 % des enfants restent dans le même département après la séparation. Quand la résidence est fixée chez elles, six mères sur dix déclarent percevoir une pension. Dans la moitié des cas, celle-ci représente plus de 18 % de leurs revenus déclarés. Elle est inférieure à 100 euros mensuels par enfant pour 20 % des divorces, la pension médiane étant de 150 euros.

[Télécharger le document](#)

8 mars 2015 : Journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, a été officialisée par les Nations Unies en 1977, invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée les droits des femmes. Elle se traduit depuis plus d'un siècle, à travers le monde, par des débats, colloques, expositions ou manifestations.

Du nord au sud de l'Alsace, à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, chez nos voisines de l'autre côté du Rhin, cette journée sera marquée par des rencontres, réunies dans ce répertoire.

[Consulter ou télécharger le programme](#)

Soutenir les aidants familiaux

Cycle de rencontres proposé par la Ville de Strasbourg et ses partenaires.

Prochaines rencontres :

- **Aider un proche sans risquer sa santé**
Lundi 16 mars de 18h30 à 20h, Salle Bon Pasteur, 12 boulevard Jean-Sébastien Bach, à Strasbourg.
Intervenante : Nathalie Laeng, docteur en psychologie.
- **En situation de fin de vie : l'intérêt des directives anticipées et de la personne de confiance**
Mardi 17 mars de 14h30 à 16h30, Salle des Archives, 32 avenue du Rhin, à Strasbourg.
Intervenant : Robert Mathis, ancien médecin responsable du service de soins palliatifs des HUS, bénévole à l'association Pierre Clément.
- **Approche anthropologique de la séparation de son logement : passer d'un seuil à un autre, un rite de passage comme un autre dans notre société ? Et si on en parlait ?**
Projection du film documentaire « Les enracinés » de Damien Fritsch (portraits d'une femme et d'un couple âgés) suivi d'un débat animé par Denise Vogeisen, ethnologue, gérontologue.
Jeudi 26 mars de 14h30 à 16h30, à Vidéo les beaux jours, 31 rue Kageneck, à Strasbourg.

[Consulter ou télécharger le programme 2015](#)

Contact et renseignements :

Ligne Info seniors et handicap : 03.68.98.51.15

Courriel : martine.beyer@strasbourg.eu

Conférence-débat à la Maison de l'Enfance de Strasbourg : Prendre soin de son enfant au quotidien

Ses besoins fondamentaux et les différentes étapes de son développement : alimentation, santé, affection...

Mardi 17 mars 2015 à 18h, à la Maison de l'Enfance, 24 rue de Wasselonne, à Strasbourg. Organisée dans le cadre des « Rencontres des Parents ». Avec Tania Schmitt, psychologue en service de maternité.

Entrée libre, réservation indispensable. Possibilité d'accueil d'enfants sur inscription préalable.

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.22.02.42

Journée d'échanges et de promotion de la santé : « Les adolescents face aux risques : Dialogues à cœurs ouverts »

Le jeudi 19 mars 2015.

Dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale 2015, consacrée aux adolescents, et de l'installation par l'ARS de nouvelles Consultations Jeunes Consommateurs, la Maison des Adolescents de Strasbourg et ses partenaires organisent une journée d'échanges et de promotion de la santé à destination d'un public de parents et de professionnels.

[Consulter ou télécharger le programme](#)

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.11.65.65

Courriel : accueil@maisondesados-strasbourg.eu

Site : www.maisondesados-strasbourg.eu

Journée régionale : « Santé en Alsace : Rencontres et Perspectives »

Freins, Ressources en Education Thérapeutique du Patient : Vers de nouveaux enjeux ?

2ème édition de la journée régionale organisée par la Plateforme ETP Alsace. **Jeudi 19 mars 2015** de 9h à 16h30, au Pôle CCI, 234 avenue de Colmar, à Strasbourg.

Des ateliers sont organisés l'après-midi, Aide aux aidants, Activité Physique et ETP, Montage d'un atelier, Addictologie et Psychiatrie, Troubles neurocognitifs.

[Consulter ou télécharger le programme](#)

[Télécharger le formulaire d'inscription](#)

Contact et renseignements :

Tél : 03.90.20.10.36

Courriel : contact@etp-alsace.fr

Site : www.etp-alsace.com/actualites.html

Atelier découverte de la Médiathèque du Furet

Atelier n° 41

Vendredi 20 mars 2015 de 8h45 à 11h, au Furet, 6 quai de Paris, à Strasbourg.

La ville à petits pas : Promenades créatives avec les tout petits (de Maître Maryjan). Ou comment utiliser l'environnement pour apprendre à mieux regarder.

Il s'agit de réfléchir ensemble à des activités à l'extérieur, dans l'espace urbain, qui ne soient pas « dépêche-toi, attention, on va être en retard »... (Activités motrices, jeux pour regarder, pour parler, pour comparer, pour se repérer, jeux qui invitent à la créativité et permettent de découvrir la nature dans la ville). Avec Michèle Lewonczuk, enseignante.

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.21.96.62

Courriel : mediatheque@lefuret.org

Site : www.lefuret.org

Séminaire Ethique et droits de l'homme : « Un mort trop vivant ? Et autres enjeux éthiques de la thanatopraxie »

Le lundi 23 mars 2015 de 17h à 19h, Salle Tauler du Palais Universitaire, à Strasbourg. Cycle « Mon corps et moi. N'ai-je de devoirs qu'envers autrui ? »

Séminaire organisé par le Groupe « Ethique et droits de l'homme » de l'Université de Strasbourg. Animé par M. François Michaud Nérard (directeur général des Services funéraires de la Ville de Paris).

Contact et renseignements :

Tél : 03.68.85.39.68

Courriel : ceere@unistra.fr

Site : www.ethique-alsace.unistra.fr

Café Info Pro « Obésité, le corps en souffrance »

Jeudi 26 mars 2015 de 9h30 à 12h, à la Maison des Adolescents, 23 rue de la Porte de l'Hôpital, à Strasbourg.

Suite au succès de la première édition en 2014, la Maison des Adolescents poursuit son action auprès des adolescents en surpoids et vous propose de prolonger la réflexion sur les enjeux psychiques, familiaux, sociétaux de l'obésité juvénile lors de cette 2e matinée Café Info Pro.

Places limitées à 25 participants.

Renseignements et inscriptions :

Tél : 03.88.11.65.65

Courriel : accueil@maisondesados-strasbourg.eu

Site : www.maisondesados-strasbourg.eu

Dossier spécial : Être père aujourd'hui

Dans le cadre de son mémoire de Master 2 « Intervention Sociale, Conflits et Développement » à l'Université de Strasbourg, Christiane Glombitza a mené une recherche proche du domaine de la recherche-action, questionnant la présence ou l'absence des pères dans le dispositif REAAP d'accompagnement des parents en 2014. L'auteure a voulu apporter des éléments pour une compréhension plus fine de la « paternité relationnelle », définie par la sociologue C. Castelain-Meunier comme paternité de présence et de proximité. Son objectif était donc d'une part d'élucider le processus de la construction de cette paternité et, d'autre part, de mieux comprendre la place des pères au sein du REAAP 67 afin de contribuer à une meilleure accessibilité de ce réseau pour les pères.

LE REAAP DANS SON CONTEXTE HISTORIQUE

Pour contextualiser son sujet d'étude, Christiane Glombitza a, dans un premier temps, développé la façon dont les intérêts familiaux, à l'origine représentés par des mouvements familiaux, ont gagné progressivement une légitimation politique via leur inscription dans le champ de la politique familiale, mais aussi dans celui de l'économie. Elle a alors révélé le changement progressif dans la conduite des politiques concernant les familles à travers une emprise par des logiques gestionnaires et pragmatiques en réaction à des contraintes économiques plus larges. C'est ainsi, explique-t-elle, que nous avons pu voir émerger les enjeux d'harmonisation et de simplification des politiques familiales, articulés notamment dans les processus de décentralisation. Elle a ensuite retracé l'intégration d'une référence explicite à la parentalité à son soutien dans ces politiques dès la deuxième moitié des années 90 aboutissant à l'instauration du dispositif REAAP en 1999, lui-même déclencheur de toute une série de créations de différents dispositifs de soutien à la parentalité, devenu un champ propre au sein de la politique familiale.

En explicitant l'évolution de ce champ politique et notamment celle du REAAP, la recherche a montré comment la logique de prévention en direction des parents est prise entre deux logiques contradictoires : le contrôle et le soutien. Le REAAP reste spécifique dans le paysage varié des mesures en faveur des parents et doit régulièrement défendre son caractère préventif primaire, basé sur une présomption de compétences parentales et ayant pour but d'accompagner et de conforter tous les parents sans les stigmatiser. Cette approche poursuivie par le REAAP semble particulièrement bien adaptée pour accompagner les parents dans l'affrontement de la complexité de notre société moderne.

DES ENTRETIENS AVEC DES PÈRES POUR UNE ÉTUDE QUALITATIVE

Dans le but d'approfondir la compréhension de ce phénomène pour proposer des pistes d'action et de réflexion aux animateurs du REAAP 67, Christiane Glombitza a mené sa recherche en donnant une parole privilégiée aux pères sans partir d'un constat préalable de leur absence dans la sphère familiale. Elle s'est placée dans une perspective de co-construction qui accorde un rôle central aux pères en tant qu'acteurs autonomes et réflexifs, agissant toujours en interaction avec d'autres acteurs, en l'occurrence les mères et les professionnels du REAAP. Ces derniers participent également à la construction de la paternité relationnelle et de la place des pères au sein de ce réseau de soutien à la parentalité.

Par les entretiens semi-directifs menés avec les pères, les mères et les porteurs de projet, elle a pu démontrer la complexité du phénomène de la paternité relationnelle à travers la grande diversité des situations paternelles, le vécu individuel des pères interrogés et les multiples regards des autres acteurs. A travers trois méthodes de recherche différentes, à savoir l'entretien semi-directif, l'enquête par questionnaire et l'observation participante, Christiane Glombitza a pu collecter son matériel d'analyse. Onze entretiens ont été menés dans le but de comprendre la façon dont la paternité relationnelle est vécue par les hommes et les femmes et son lien avec la participation ou non des pères aux actions REAAP 67.

L'analyse des entretiens a abouti à la création des trois catégories d'analyses suivantes : les représentations de la paternité relationnelle, le vécu de cette paternité et la participation des pères aux actions REAAP. La place des pères au REAAP 67 a été également interrogée à travers l'enquête par questionnaire qui a permis d'examiner 40 projets de 21 structures alsaciennes différentes par rapport à la présence des pères et les caractéristiques des actions.

En même temps, la réflexion sur les possibilités des pères de prendre une place au REAAP a été enrichie par les 26 observations participantes effectuées sur le terrain.

Toutes les personnes rencontrées mentionnent dans leurs discours la paternité relationnelle, indépendamment des différents contextes familiaux. Ils y réfèrent chacun à sa manière sans la nommer explicitement. Leurs affirmations se regroupent autour des thématiques de présence et de proximité, concepts clés de la paternité relationnelle. Leurs mentions de la présence et de la proximité trouvent leur origine dans un désir chez les pères interviewés d'améliorer la qualité de la relation entretenue avec leurs enfants, par rapport à la relation qu'ils ont eue avec leur propre père, tout comme nous l'avions supposé. De plus, ils semblent renforcer les expériences positives du lien avec leur père en intensifiant les moments passés ensemble avec leur enfant.

LA PATERNITÉ RELATIONNELLE

La définition de la paternité relationnelle en tant que **paternité de présence et de proximité** a alors été approfondie grâce aux résultats des entretiens menés. Dans ce sens, les aspirations des pères interrogés vers une plus forte présence auprès de l'enfant sont accompagnées d'une relation, ancrée dans le quotidien, proche et affective, basée notamment sur la communication. Cette communication semble prendre une valeur inédite dans la qualité de la relation père-enfant. Elle nécessite, d'après certains pères, leur présence en consacrant davantage du temps et des moments privilégiés à son enfant permettant ainsi de développer une communication sur des bases d'authenticité et de sensibilité afin de pouvoir parler franchement. De plus, ils évoquent l'idée que la communication est peut-être un moyen pour contrebalancer l'autorité exercée par le père.

Le souhait de la proximité s'exprime aussi à travers l'aspiration des pères de vouloir participer à la socialisation de l'enfant. Par conséquent, ils ouvrent des possibilités à leur enfant de découvrir son environnement, particulièrement la nature et transmettent des règles d'interaction, notamment inculquées à travers le jeu commun entre le père et son enfant. Ce partage de temps et de jeu leur permet alors de créer du lien et de se sentir proche.

Du côté des pères, notamment leur prise de conscience de soi en tant que père et un rapport réflexif au monde aboutissant à la faculté de se positionner dans la société et face à ses défis semble leur donner un sentiment de compétence pour accomplir leur rôle paternel. Les pères interviewés se présentent comme compétents et cela d'une manière propre à eux et non pas en copie des compétences maternelles. L'interaction du couple se montre tout de même importante. Le comportement de la mère peut alors jouer un rôle dans la construction de l'identité paternelle. Elle a la possibilité d'encourager le père directement ou indirectement, en l'incitant à prendre sa place auprès des enfants dès leur bas âge ou en se retirant de certains domaines pour ainsi laisser un terrain libre au père. Pourtant, cette influence demeure ambiguë en raison de la multiplication des repères qui peuvent engendrer des sollicitations contradictoires faites aux pères. D'un côté, elles peuvent les encourager à s'engager davantage et d'autre côté, elles peuvent mettre en place de stratégies, plus ou moins sous-jacentes, qui cherchent à préserver des domaines de compétence traditionnellement féminine.

Les mères et les pères combinent alors les représentations de la paternité ancrées dans le passé avec de nouvelles aspirations.

Ainsi, non seulement l'assignation du père à la sphère extérieure, en général, semble persister chez les personnes rencontrées, mais aussi celle à la sphère professionnelle. Le travail semble demeurer un élément fondamental dans la construction de l'identité paternelle. Par contre, elle apparaît nuancée par le fait de lui accorder plus ou moins d'importance et de donner la priorité ou non à la famille. Par conséquent, la valeur du travail peut, comme nous l'avons supposé, jouer un rôle déterminant dans l'investissement du père au sein de la famille. Cela soulève donc une dimension volontaire de l'implication paternelle. Dans ce sens, la souplesse dans les temps de travail paraît être utilisée pour accomplir des tâches parentales. De manière plus large, nous percevons dans les discours des pères interrogés des préoccupations en matière de conciliation de la vie familiale avec la vie professionnelle.

LA PLACE DES PÈRES AU SEIN DU REAAP

La place des pères au sein du REAAP apparaît bien comme marginale. Cependant, il ne s'agit pas d'une absence totale. Ils sont présents et cela dans des actions diverses, mais ils se trouvent toujours nettement en minorité. L'auteure s'est alors questionnée sur la manière dont ils étaient accueillis. Comment peuvent-ils s'approprier ce lieu qui apparaît très féminin ? Comment les actions peuvent-elles être rendues accessibles à une diversité de situations paternelles, car d'après le sondage, ce sont majoritairement des pères relativement favorisés qui participent aux actions REAAP : ils vivent en couple, ils ont un travail et ils ont un ou deux enfants.

Les entretiens ont permis de mettre en lumière la spécificité de la situation d'une autre catégorie de pères, moins favorisés, séparés, qui rencontrent des difficultés, en termes de coéducation, de l'autorité, de proximité avec l'enfant, mais aussi dans les relations administratives complexes, perçues comme privilégiant la mère. A côté de cela, les mères et les porteurs de projets expriment fortement le souhait de pouvoir compter les pères plus nombreux parmi eux, en argumentant que cela augmenterait la richesse des échanges.

POURTANT...

Pourtant, l'analyse montre des « insuffisances » dans ce qui est proposé aux pères. : une seule action proposée aux pères en 2013, des actions, rarement animées par une personne du sexe masculin ou au moins en co-animation par deux personnes de sexes différents.

Du fait de peu de propositions faites aux pères, constatés également par eux-mêmes, nous pouvons remarquer une légère inadéquation entre les attentes et les offres en matière de soutien à la paternité. A part cela, les pères interrogés qui participent à des actions REAAP, témoignent plutôt de leurs bonnes expériences et d'une adéquation avec leurs attentes. Dans ce sens, les attentes des mères et des pères ne semblent pas vraiment se distinguer, contrairement à notre hypothèse. La démarche de chercher du soutien auprès du REAAP semble relever plutôt d'une démarche individuelle, en fonction des expériences préalables de la personne dans le milieu d'aide ou dans le milieu associatif, ainsi que de son histoire familiale. Les attentes peuvent alors varier selon les trajectoires individuelles, plutôt que selon le fait d'être mère ou d'être père – d'après les discours de nos interlocuteurs. Ce que ces pères recherchent au REAAP, c'est de passer un bon moment avec leur enfant et cela apparaît d'autant plus apprécié si cette participation permet de combler un manque personnel par rapport à ce qui peut être apporté à l'enfant. Un échange entre parents peut également être apprécié, mais plutôt dans un deuxième temps. C'est pourquoi la combinaison de temps de rencontres, un temps avec l'enfant et un temps entre parents, s'avère particulièrement intéressante pour les parents et notamment les pères. La question de garde surgit régulièrement. Lorsqu'une possibilité est proposée aux parents, la participation à une action leur demande d'emblée moins d'effort en termes d'organisation préalable. Cela est d'autant plus important pour les familles monoparentales.

La difficulté de participation semble se situer antérieurement à la question d'adéquation ou non des actions, c'est-à-dire d'ores et déjà à la connaissance de son existence. Notre sondage peut alors confirmer notre hypothèse d'un manque d'information sur l'action, et montre qu'une fréquentation préalable du lieu par le parent est souvent nécessaire pour avoir accès à l'information sur l'action. Un travail de renforcement de la visibilité des actions s'avère donc nécessaire. Pour cela, il est nécessaire d'informer les pères de manière ciblée et dans des endroits où ils sont présents : lors des services prénatals (échographies ou cours de préparation à l'accouchement), ainsi que directement à la maternité ou à d'autres moments clés dans la vie de l'enfant, comme l'entrée en école maternelle. L'information des pères pourrait se faire également sur les lieux de travail ou dans d'autres associations, qui n'ont pas forcément de lien avec la parentalité, pour rendre le dispositif REAAP et ces actions davantage visibles.

A côté du manque d'information sur l'existence du REAAP et de ses projets, d'autres éléments rendent les actions moins accessibles pour les pères, comme les horaires des actions : trop souvent la semaine et assez peu en soirée, alors que le week-end et la soirée semblent être des moments plus adaptés pour la participation des pères. Le manque d'adaptation des conditions de participation aux contraintes professionnelles empêche une participation des pères.

Finalement, l'auteure a montré à travers son analyse, que des stéréotypes de genres, soupçonnant une incompetence paternelle, peuvent être véhiculés et éventuellement empêcher les pères de participer au REAAP.

La longueur des entretiens menés (qui ont duré souvent entre une heure et demie et deux heures) a montré que les pères ont beaucoup de choses à dire sur leur paternité, de manière ouverte et spontanée.

Dans sa conclusion, Christiane Glombitza, qui avoue avoir beaucoup apprécié la diversité des histoires de vie entendues, la multiplicité des rencontres effectuées sur le terrain avec tant d'acteurs, parents et associations différentes, explique : « Faisant partie des jeunes générations nées bien après mai 68, une certaine naïveté nous a été inhérente quant aux représentations de l'égalité homme-femme, en les considérant plus évoluées. Cette découverte du poids de l'histoire, pesant sur nous-même également, a donc renforcé la perception du clivage entre la tradition et l'innovation. Ce genre de clivages nous a beaucoup stimulé lors de notre voyage au cœur de la paternité relationnelle, comme si tout se jouait toujours entre deux contradictions : égalité-différence, homme-femme, paternité-maternité, individualité-collectivité, innovation-tradition...

Pourtant, ces aspects aussi opposés qu'ils semblent être se révèlent finalement imbriqués. »

Ce travail se présente comme l'élaboration d'une mosaïque de la paternité contemporaine – qui semble à ce jour bien loin d'être achevée. Il se termine par une mise en perspectives de nouvelles recherches mais aussi par des pistes d'action.

« Deux aspects mériteraient d'être approfondis de cette mosaïque. Premièrement, il s'agirait des situations paternelles spécifiques comme celles des pères séparés et deuxièmement, d'un aspect de la paternité comme celui des ressources des pères. Quelles sont les ressources dans la construction de leur paternité ? Comment se construisent-elles ? Ces questions, pourraient aider à éclaircir leur rapport à la demande de l'aide et la manière dont ils peuvent demander de l'aide. » Cela pourrait donner davantage d'idées pour le REAAP (en 2015, le Réseau d'accompagnement des parents) sur les actions à mettre en place pour que ce réseau s'avère pleinement bénéfique aussi bien pour les mères que pour les pères. Ainsi peut s'effectuer un réel accompagnement des parents dans la construction de leur parentalité.

QUELQUES PISTES D'ACTION, PROPOSÉES PAR CHRISTIANE GLOMBITZA

- Dans un premier temps, il est conseillé aux porteurs de projet d'effectuer un travail sur soi pour prendre conscience de ses propres stéréotypes et représentations incorporées. Au lieu de les nier dans l'objectif de promouvoir l'égalité, il semblerait plus adapté de les rendre visibles. Cela permettrait d'empêcher leurs effets négatifs. Une formation ou une journée de sensibilisation pourrait être proposée aux acteurs à ce sujet-là. Par la suite, il est possible d'apporter une réelle écoute aux pères afin de saisir les difficultés qu'ils rencontrent et la forme de soutien qu'ils souhaiteraient avoir.
- Ensuite, il semble judicieux de cibler les pères dans la diffusion de l'information et les interpeller notamment aux moments clés de leur paternité, où davantage de questionnements apparaissent.
- Plus d'actions s'adressant uniquement aux pères devraient être proposées et si possible animées par un homme. Une animation souple où les pères sont des réels acteurs semblerait attractive pour les pères. L'accueil par un animateur homme permet de refléter physiquement dans l'espace la place des pères dans l'action. Dans cet environnement permettant une identification, ils peuvent se sentir bienvenus. Des lieux de confiance peuvent être proposés, ainsi que des espaces sécurisés, propres à eux, qui leur permettraient de s'expérimenter dans leur rôle de père à construire, sans craindre le jugement.
- De manière générale, il faudrait être plus attentif à l'accessibilité des actions pour les pères. Cela concerne leur information, mais aussi les caractéristiques de l'action pour tenir compte de leurs éventuelles contraintes professionnelles. Les actions pourraient se dérouler davantage le week-end avec la possibilité d'amener ses enfants. S'il s'agit d'échanger entre pères ou entre parents, il faudrait proposer une garde des enfants simultanée.
- Il semble important de donner aux pères la possibilité de vivre des moments agréables avec leurs enfants, pendant lesquels ils se sentent compétents en tant que père.
- Les actions devraient tenir compte de la diversité du vécu paternel.
- Il est apprécié par les pères lorsque l'action se déroule en deux temps : un temps agréable avec son enfant et un temps pour l'échange entre parents.
- Proposer des actions qui permettent aux pères de participer et d'encourager la socialisation de leur enfant contribuera à les attirer davantage à venir et ensuite à découvrir le réseau qui peut s'avérer utile à leur réflexion et à la construction du rôle qu'il souhaite adopter.
- En ce qui concerne les groupes de parole, le ressenti des pères et la préférence pour un groupe mixte ou un groupe d'homme est individuelle au père. C'est pourquoi il est important de proposer une variété de constellations d'actions ou de groupes pour que chacun puisse trouver la forme qui lui convient.
- Une continuité dans le déroulement du groupe et dans sa constellation peut aider à mettre en confiance les pères qui y participent. Clarifier des règles de confidentialité au début de la rencontre semble une bonne méthode qui met tous les participants sur un pied d'égalité.
- Finalement, proposer des groupes de parole mixtes est un moyen important pour démocratiser la parole entre hommes et femmes. Pour accéder de manière égale à la prise de parole, il pourrait être bénéfique de passer d'abord par des groupes d'hommes et des groupes de femmes et ensuite de les relier.

Cette étude est disponible sur demande auprès de l'Udaf Bas-Rhin, en version numérique (pdf) ou écrite (contre règlement des frais d'impression).